



MAIRIE DE THONON-LES-BAINS

(HAUTE-SAVOIE)

MD
Arr. Dél. Signature
Placement d'Office

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Arrêté du 23 mars 2023

Objet : Délégation de signature - Procédure de Placement d'Office.

Nous, Christophe ARMINJON, Maire de la Ville de THONON-les-BAINS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les dispositions concernant le Titre 1^{er} – chapitre II - du Livre II, en particulier l'article L.2212-2 ainsi que le chapitre II – section 3-1, notamment l'article L.2122-18,

Vu les dispositions législatives du Code de la Santé Publique, notamment la 3^{ème} partie – Livre II, Titre 1^{er},

Vu la délibération du Conseil Municipal de Thonon-les-Bains, en date du 3 juillet 2020 décidant la création de 11 postes d'Adjoints,

Vu le procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 constatant l'élection des Adjoint(e)s au Maire,

Vu la délibération n°CM20220919-29, du 19 septembre 2022, portant élection d'un nouvel Adjoint au Maire, Monsieur Gérard BASTIAN, désigné 3^{ème} Adjoint au Maire, remplaçant de Monsieur Richard BAUD,

Vu la délibération n°CM20230320-01, du 20 mars 2023, portant élection d'une nouvelle Adjointe au Maire, Madame Katia BACON, désignée 2^{ème} Adjointe au Maire, remplaçante de Madame Karine BIRRAUX,

Considérant la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de signature du Maire au bénéfice des adjoints au Maire, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier,

ARRETONS

Article 1^{er} : L'arrêté du 5 août 2020 portant délégation de signature aux adjoints pour les procédures de placement d'office est abrogé.

Article 2 : Délégation de signature est donnée aux Adjoint(e)s au Maire, en cas d'absence de Monsieur le Maire, dans l'ordre du tableau ci-dessous pour la signature des arrêtés de placement d'office durant toutes les journées de la semaine :

- Monsieur Jean-Claude TERRIER, 1^{er} Adjoint
- Madame Katia BACON, 2^{ème} Adjointe
- Monsieur Gérard BASTIAN, 3^{ème} Adjoint
- Madame Nicole JAILLET, 4^{ème} Adjointe
- Monsieur Jean-Pierre FAVRAT 5^{ème} Adjoint
- Madame Emily GROPPPI, 6^{ème} Adjointe
- Monsieur Jean DORCIER, 7^{ème} Adjoint
- Madame Cassandra WAINHOUSE, 8^{ème} Adjointe
- Monsieur Jean-Marc BRECHOTTE, 9^{ème} Adjoint
- Madame Véronique VULLIEZ, 10^{ème} Adjointe
- Monsieur Philippe LAHOTTE, 11^{ème} Adjoint

Article 3 : Cette délégation subsiste tant qu'elle n'a pas été rapportée.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services,
Madame La Commissaire de Police Nationale de Thonon-les-Bains,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera
transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie et Monsieur le Procureur de la République
de Thonon-les-Bains.

Fait à THONON-les-BAINS, le 23 mars 2023

Le Maire,

Christophe ARMINJON.

